



# SOBRIÉTÉ HYDRIQUE : 7 axes d'adaptation

Spécial **Collectivités**

**SCANNEZ-MOI**



pour accéder à la  
version en ligne de ce  
dossier



Avec le soutien de :

SCANNEZ-MOI

pour accéder au dossier  
en ligne



## SOMMAIRE

### Introduction

- En quelques mots
- Mise au point
- Les enjeux
- Choisir sa stratégie d'adaptation

### 7 axes d'adaptation :

- Le socle : Connaître son impact, ses besoins et ses vulnérabilités
- Définir un cadre de gestion de la ressource et des objectifs
- Recourir aux Eaux non conventionnelles
- Favoriser l'infiltration de l'eau sur son territoire
- Équiper les bâtiments et les espaces publics
- Impliquer et former les élus et les équipes
- Embarquer (toutes) les parties prenantes

### Pour aller plus loin

# SOBRIÉTÉ HYDRIQUE : 7 axes d'adaptation

## EN QUELQUES MOTS

Face à l'amplification des effets du changement climatique, il est urgent d'adapter nos usages de l'eau. La pertinence de la sobriété comme stratégie d'adaptation n'est plus à démontrer. C'est aujourd'hui une nécessité autant qu'un pilier des objectifs nationaux pour la préservation de l'eau.

Comment une collectivité peut-elle agir pour réduire son impact sur la disponibilité de l'eau ? Comment peut-elle participer à l'atteinte des -10% de prélèvement du Plan Eau national ? Que peuvent faire, concrètement, les décideurs publics et les équipes des collectivités pour parvenir à remplir cet objectif ?

Nous faisons le point, en 7 axes et au travers de plus de 40 actions, dans ce dossier spécial.



## Mise au point

Au regard de l'ensemble des enjeux conjugués et exacerbés par les pressions climatiques, l'adaptation des territoires ne pourra se faire sans **transformation des modes de production, d'aménagement, de consommation, de développement vers plus de sobriété**. Le grand Sud-Ouest de la France ne fait pas exception, loin de là. Il est en effet d'ores et déjà affecté par les effets des dérèglements climatiques. Les défis annoncés sont grands. En matière hydrique, le déficit annuel du bassin Adour Garonne à l'horizon 2050 est estimé autour de 1,2 milliards de m<sup>3</sup>, contre un déficit structurel actuel de l'ordre de 250 millions de m<sup>3</sup>.

Mesure structurante du plan Eau national et des plans régionaux d'Occitanie et de Nouvelle Aquitaine, la **sobriété hydrique** comme **stratégie d'adaptation** aux effets des dérèglements climatiques fait l'objet d'un large consensus. Les dernières données scientifiques intégrées au [Plan d'adaptation au Changement climatique du comité de bassin Adour Garonne](#), complété en octobre 2023, soulignent l'importance de la sobriété et de la réduction globale des prélèvements dans le chemin permettant de sécuriser la ressource en eau dans le grand Sud-Ouest.

Les résultats du programme [Explore2](#) viennent renforcer ce qui était entrevu : l'impact du changement climatique sur l'eau en France et dans le grand Sud-Ouest accélère et s'intensifie. Le grand Sud-Ouest connaîtra une hausse plus importante de la température que la moyenne nationale, en particulier dans les Pyrénées où elle pourra atteindre les + 6° C en 2100. Pour l'Agence de l'eau Adour Garonne, « l'hydrologie de notre bassin va connaître des modifications radicales. Le Sud-Ouest est identifié comme la zone dans laquelle les débits en été seront les plus touchés. Ils seront divisés par deux d'ici la fin du siècle, certains scénarios conduisant même à une diminution de 60 % . »

Visant une réduction globale des prélèvements de 10 % d'ici 2030, le comité de bassin Adour Garonne a adopté une [stratégie de sobriété](#) qui s'appuie sur la contribution de tous les usages (eau potable, agricole, industriel...). Il va de soi qu'il s'agit d'un objectif intermédiaire, comme l'avaient bien souligné les [Assises de l'eau](#) qui fixaient un objectif de 25 % à l'horizon 2035.

Pour accompagner les collectivités dans la poursuite de cet objectif, la Plateforme des bonnes pratiques pour l'eau du grand Sud-Ouest propose ce répertoire de stratégies déclinées en actions de sobriété, de plus ou moins long terme, réalisables dès à présent au sein des collectivités.

Ce référentiel s'adresse donc en premier lieu aux acteurs des collectivités locales, mais également, et plus largement, à toutes les personnes à la recherche de mesures d'adaptation pour aller vers plus de sobriété hydrique.



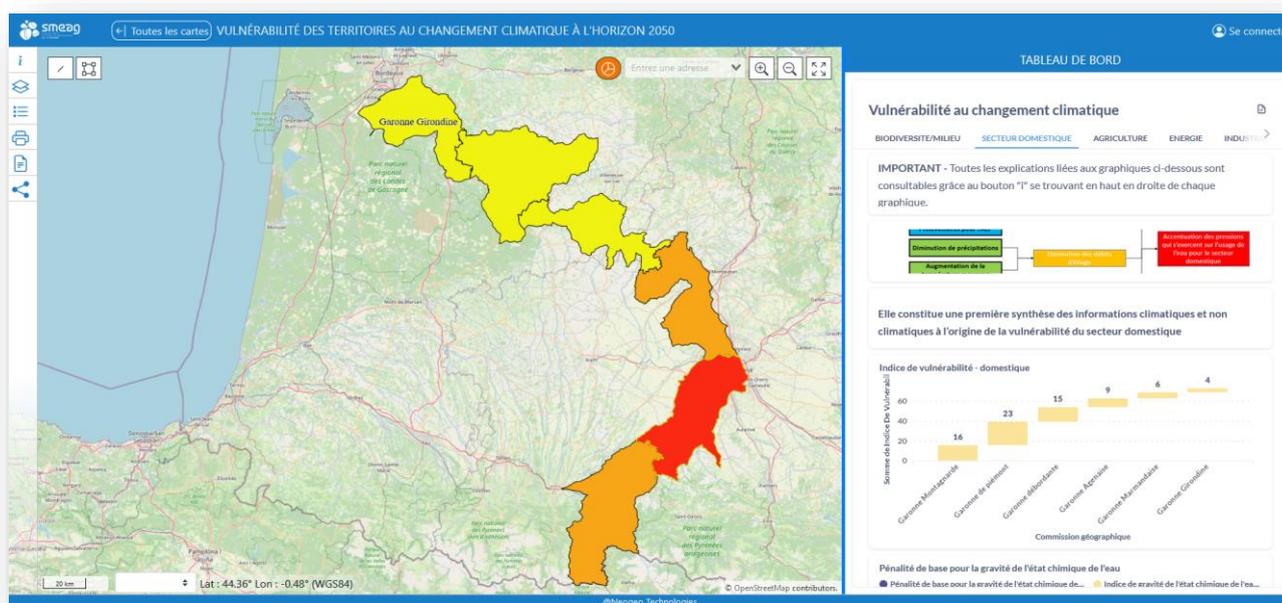
## Les enjeux

La pénurie d'eau se traduira en 2050 dans le grand Sud-Ouest par une baisse des débits des rivières de **20 % à 40 %** par rapport aux références des années 2000. Mais la pénurie est une réalité déjà observable dans l'Hexagone. Il suffit de suivre pendant la période d'étiage les cartes du [site PROPLUVIA](#) qui recense les arrêtés de restrictions des usages de l'eau pris par les préfets. En 2022, [plusieurs centaines de communes du bassin Adour Garonne](#) ont expérimenté des tensions ou des ruptures d'alimentation en eau potable.

L'objectif de sobriété vise à « préserver la gestion équilibrée de l'eau ». L'eau est en effet un « patrimoine commun de la nation » selon la [loi sur l'eau de 1992](#). C'est aussi un Droit de l'Homme. Depuis 2010, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution intitulée « [Le droit de l'homme à l'eau et à l'assainissement](#) ». Elle y constate l'importance que revêt l'accès équitable à l'eau potable et à l'assainissement, faisant de cet accès une partie intégrante de la réalisation de tous les droits humains.

Les collectivités, à travers les compétences qui leurs sont attribuées par la loi de façon obligatoire ou facultative, chacune à son échelle, disposent de nombreux leviers pour renforcer la sobriété hydrique sur leur territoire et préserver ce Commun qu'est l'eau.

Les pistes d'actions sont multiples et la typologie choisie pour les présenter dans le présent dossier repose sur les **stratégies à déployer pour les mettre en œuvre**.



Carte de vulnérabilité au changement climatique à l'horizon 2050, SMEAG, [Observatoire de la Garonne](#), à partir des données d'[Explore2](#).

## Choisir sa stratégie d'adaptation



Un large champ d'actions et de leviers est aujourd'hui à portée des décideurs des collectivités pour accélérer l'atteinte des objectifs de sobriété hydrique. Que ce soit en travaillant à l'efficacité du patrimoine communal, à l'accompagnement des habitants, à la formation du personnel de la collectivité, à la coopération avec les acteurs économiques et la société civile du territoire, aux orientations d'aménagement du territoire, les pistes sont variées pour s'engager dans des pratiques sobres et économes en eau. Stratégie d'adaptation par **transformation structurelle, opérationnelle** ou d'ordre **sociopolitique** : le champ des possibles est là.

Mais comment choisir ? par où débiter ? Faire un état des lieux et comprendre les spécificités de son territoire pour mieux définir les trajectoires à suivre s'imposent comme un préalable indispensable à tout choix stratégique. Connaître ses vulnérabilités ou connaître l'empreinte eau de son territoire – au même titre que l'on connaît son empreinte de gaz à effet de serre – semble relever d'un certain bon sens. Les choix de stratégie d'actions seront fonction de la volonté d'exemplarité de la collectivité, du contexte territorial, de la taille des collectivités, des réalités hydriques actuelles et futures du terrain, de ses réalités sociologiques également, des actions déjà engagées, etc. Un diagnostic fiable et une bonne connaissance des contraintes, des besoins, de la demande économique, des vulnérabilités, des risques (chroniques ou aigus) encourus par le territoire sont essentiels à [l'établissement de trajectoires de sobriété adaptées](#).

Par ailleurs, la réflexion accompagnant l'élaboration de ces chemins de sobriété se devra d'être systémique, décloisonnée et transversale. Il s'agira de penser l'eau au prisme des liens étroits et des interactions qu'elle entretient avec les autres sphères et composantes de la vie territoriale, ainsi qu'avec les secteurs d'activités devant, eux aussi, « transitionner » (énergie, mobilité, alimentation, tourisme, économie, industrie, agriculture...).

Enfin, si la pertinence des stratégies d'actions à mettre en place réside dans la réflexion systémique qui les accompagne, leur pérennité passe, elle, par leur formalisation au sein des grands documents structurant le développement territorial (par exemple les SCOT ou les PLU(i), voire SRADETT pour les régions). Elle gagnera à être soutenue par une écoute, un dialogue constant, une co-construction des projets avec toutes les parties prenantes (des acteurs économiques aux représentants de l'environnement et à la société civile), pour une gestion intégrée de l'eau. Ces ingrédients sont nécessaires au juste partage de l'eau et à l'apaisement d'éventuels conflits d'usage. En matière d'adaptation, le GIEC souligne comment la prise en compte des principes de justice et d'équité est primordiale pour l'efficacité des mesures.

Loin des recettes toutes faites, à suivre pas à pas, ce dossier a pour objectif de présenter un panel le plus large possible des leviers actionnables, pour que chaque collectivité puisse, à sa mesure et en fonction de son contexte, s'adapter et contribuer ainsi à l'atteinte des objectifs de sobriété qui s'imposent aujourd'hui pour protéger ce Commun vital qu'est l'eau.

Le passage en revue des nombreuses solutions techniques voire technologiques qui s'offrent aux élus et à leurs services ne doit pas conduire à un solutionnisme simplificateur, qui pourrait être source de maladaptation ou d'effets rebonds. La sobriété est une affaire politique et doit s'appuyer en premier lieu sur un engagement de même nature.



## LES DÉFIS DE L'ADAPTATION

Les mesures de sobriété hydrique envisageables sont nombreuses, mais sont-elles toutes pertinentes ? Relèvent-elles de l'ajustement conjoncturel ou de l'adaptation structurelle ? Comment s'assurer qu'elles ne créeront pas d'effet rebond ou d'autres effets collatéraux négatifs ? Ou qu'elles dureront dans le temps ?

Depuis 2001, et particulièrement dans son dernier rapport, le GIEC a mis en lumière le concept de *maladaptation* (volet 2, chap. 17), car les preuves de son existence s'accroissent partout dans le monde. Mais de quoi parle-t-on ?

### La maladaptation, qu'est-ce que c'est ?

Pour le GIEC, la maladaptation désigne les mesures prises pour s'adapter aux changements climatiques qui, par inadvertance, augmentent la vulnérabilité au changement climatique, augmentent les risques climatiques et/ou réduisent le bien-être social, économique ou environnemental à long terme.

Utilisation inefficace de ressources, transfert incontrôlé de vulnérabilité (dans le temps ou l'espace), erreur de calibrage, sont autant de situations pouvant correspondre à de la maladaptation. La maladaptation diffère donc de l'adaptation « ratée », qui relève, elle, d'une « initiative d'adaptation ne produisant pas d'effet préjudiciable significatif », mais qui n'atteint pas ses objectifs.

### Évaluer l'adaptation

Plusieurs cadres ont été proposés pour expliquer et évaluer l'adaptation. De façon globale, ils remettent tous en question la dichotomie simpliste selon laquelle les interventions sont soit réussies, soit inadaptées. La frontière nette entre ces deux catégories n'existe pas : l'adaptation réussie et la maladaptation sont plutôt les deux extrémités d'un continuum de stratégies de gestion des risques.

L'évaluation *ex ante* des options peut permettre de repérer et d'éviter la maladaptation. Par exemple, si

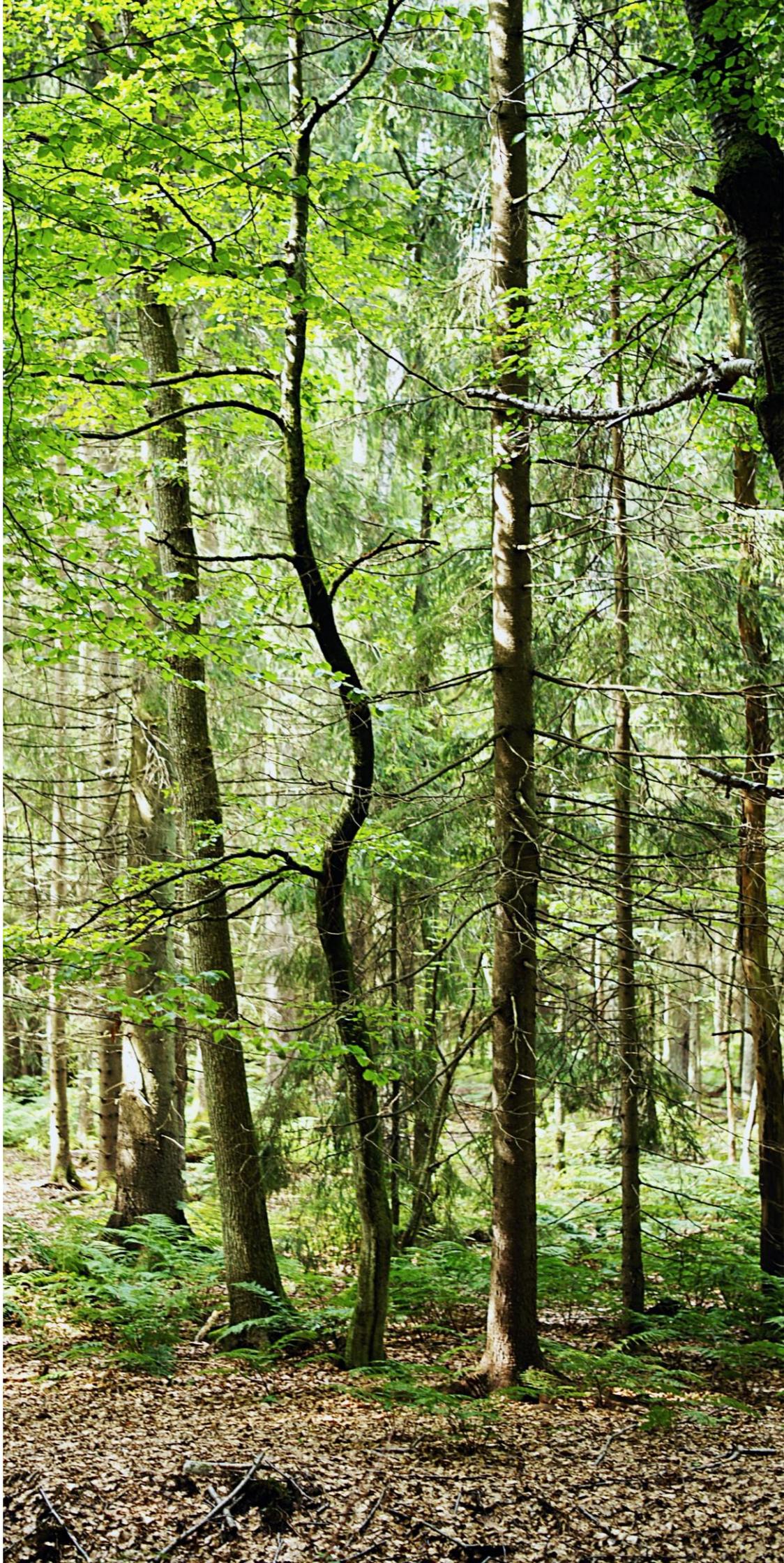
promouvoir l'installation de récupérateurs d'eau de pluie dans certaines zones et pour certains usages s'avère pertinent aujourd'hui, quel impact la multiplication de ces récupérateurs aura-t-elle sur l'humidité des sols ou sur les populations de moustiques et *in fine* la santé des humains et des écosystèmes ? Quelles seront les conséquences des mesures d'ajustement prises aujourd'hui sur le long terme pour l'eau, mais également pour tous les autres secteurs demandant une adaptation (énergie, mobilité...), ou pour l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre ?

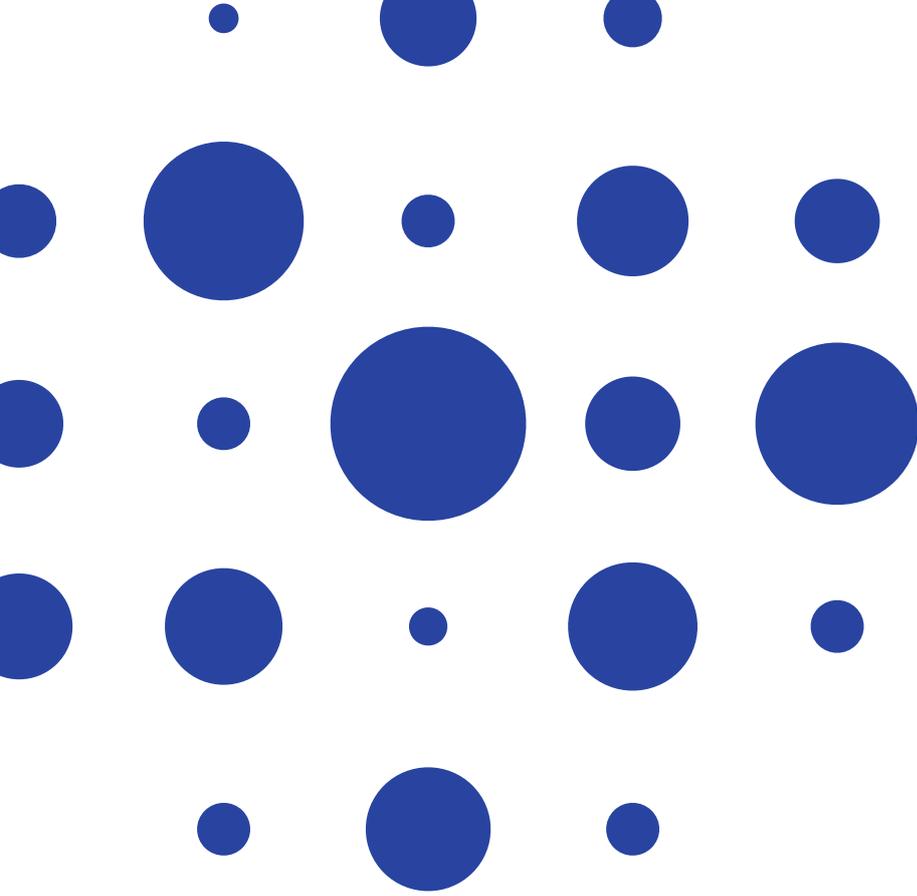
### Reconnaître les limites à l'adaptation

L'accumulation des retours d'expérience sur l'adaptation a permis de mieux en cerner les limites. Ces limites résultent de l'interaction des *contraintes* d'adaptation et de la *vitesse* du changement. Le GIEC différencie ainsi des limites dites *dures* et des limites *souples*.

Les limites souples sont celles pour lesquelles aucune autre option d'adaptation n'est actuellement possible (par manque de fonds, d'accès à la technologie, de capacités institutionnelles...) mais pourrait être disponible à l'avenir. Les limites dures sont celles pour lesquelles les options d'adaptation existantes cesseront d'être efficaces à un certain point de réchauffement, sans qu'il existe d'options supplémentaires : elles sont insurmontables (seuil physique, limite écologique ou biophysique, contraintes socio-culturelles...). Dans le cas de la gestion de l'eau, l'efficacité des mesures disponibles se réduit à mesure qu'augmente le réchauffement planétaire.

(Re)Connaître ces limites et anticiper les impacts des mesures sur le long terme est crucial pour la planification de stratégies d'adaptation durables et équitables, mais aussi pour renforcer les efforts nécessaires de réduction des émissions de gaz à effet de serre, seule véritable option pour atténuer la crise globale de l'eau.





## **LE SOCLE**

**Connaître son impact,  
ses besoins et  
ses vulnérabilités**

*Le préalable à tout plan d'actions est la connaissance des besoins, de la demande, des ressources et des vulnérabilités d'un territoire. Réaliser un diagnostic des vulnérabilités ou calculer l'empreinte eau, malgré les difficultés méthodologiques que cette démarche peut présenter, permet d'avoir une vision élargie de la situation et d'entrevoir des mesures à la hauteur des défis.*



## **ACTION** --- **CONNAÎTRE SES VULNÉRABILITÉS**

- ⌘ [Diagnostic des vulnérabilités au changement climatique pour la gestion locale de l'eau](#) (Guide, LIFE Eau&Climat)
- ⌘ [DRIAS-Eau, un portail de données pour explorer les futurs de l'eau à l'échelle locale](#) (Outil, Météo France)
- ⌘ [CLIMADIAG Commune](#) (Outil, Météo-France)



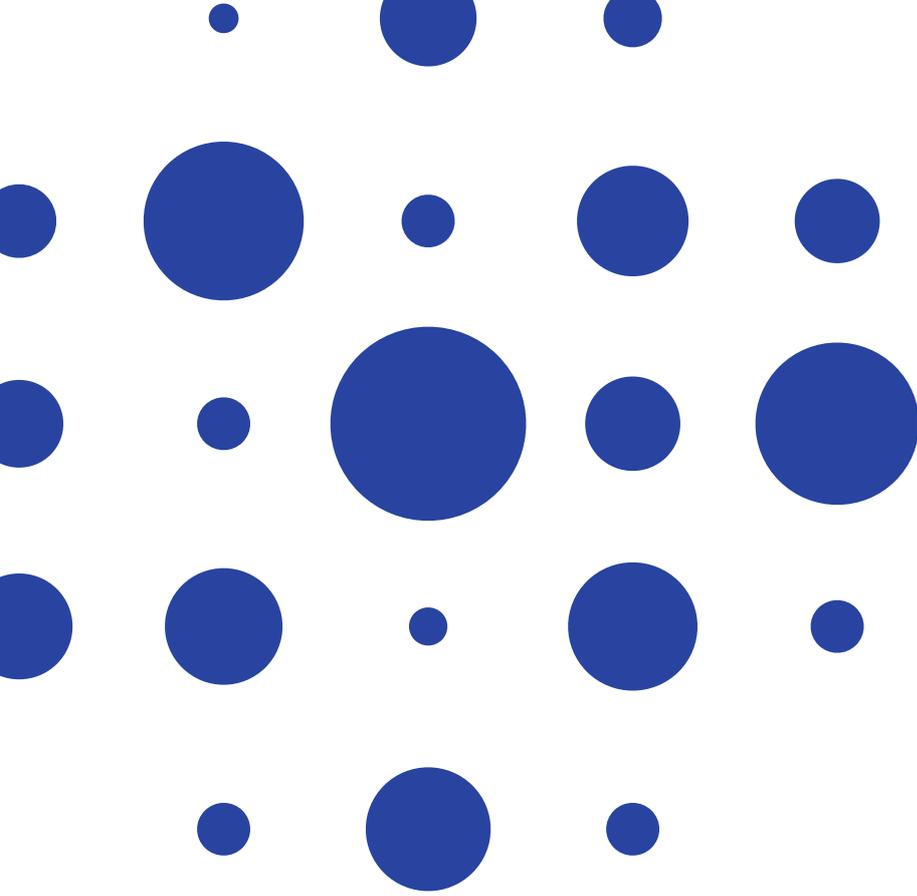
## **ACTION** --- **FAIRE UN BILAN BESOINS-DEMANDES-RESSOURCES**

- ⌘ [Les Rencontres de la Plateforme avec Stéphane BINET](#) (Vidéo, Plateforme des bonnes pratiques pour l'eau)
- ⌘ [Analyse HMUC - Guide et recommandations méthodologiques](#) (Guide, Agence de l'eau Loire Bretagne)
- ⌘ [Prospective de la demande en eau potable](#) (Rapport, SMEGREG)
- ⌘ [Exemple du bilan Besoins-Ressource du pays de Fayence](#) (Rapport, Communauté de communes du Pays de Fayence)



## **ACTION** --- **ÉVALUER L'EMPREINTE EAU**

- ⌘ [L'empreinte eau, memento graphique](#) (Guide, Chaire ELSA-PACT)



## **AXE**

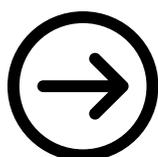
# **Définir un cadre de gestion de la ressource et des objectifs**

Une fois réalisé l'état des lieux des ressources, des besoins et de la demande économique en eau, ainsi que du patrimoine hydraulique, il s'agit d'intégrer des objectifs de gestion équilibrée (notamment ceux définis par le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau, s'il y en a un) dans les différents documents de planification et de programmation liés au territoire. SCOT, PLU(i), mais aussi schéma AEP ou contrat liant une collectivité à son gestionnaire, etc. : la mise en place d'un cadre de gestion cohérent et tendu vers des objectifs réalistes est une étape cruciale. Durant cette phase, une attention particulière devra être donnée à la question du partage de l'eau et au dialogue de toutes les parties prenantes. Des décisions contraignantes peuvent devoir être prises.



## **ACTION** \_\_\_\_\_ **ANTICIPER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES SCHÉMAS DIRECTEURS**

- 🔗 [Guide d'analyse stratégique besoin-ressource pour restructurer un système d'AEP \(Guide, Agence de l'eau Adour Garonne\)](#)
- 🔗 [Pour une politique territoriale de gestion des écoulements pluviaux \(Guide, FNCCR\)](#)



## **ACTION** \_\_\_\_\_ **INTÉGRER L'EAU DANS LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION**

- 🔗 [Guide Eau et urbanisme – 2 volumes \(Guide, Agence de l'eau Adour Garonne\)](#)
- 🔗 [Intégrer les enjeux de gestion quantitative de l'eau dans le PLUi à La Rochelle \(Retour d'expérience, Plateforme des bonnes pratiques pour l'eau\)](#)
- 🔗 [Ressource en eau et milieux aquatiques : quelle intégration dans les documents d'urbanisme ? \(Guide, FNE PACA\)](#)
- 🔗 [Repenser les écosystèmes par la planification \(Retour d'expérience, FNAU, Ademe\)](#)



## **ACTION**

# DÉFINIR DES OBJECTIFS DE RÉSULTATS QUANTIFIÉS

- ⌘ [Rémunérer la sobriété grâce au contrat de performance à Brive](#) (Retour d'expérience, Plateforme des bonnes pratiques pour l'eau)



## **ACTION**

# PLANIFIER LE PARTAGE DE L'EAU

- ⌘ [Appui à l'aboutissement de projets de territoire pour la gestion de l'eau \(PTGE\)](#) (Rapport, IGEDD)
- ⌘ [Guide d'élaboration et de mise en œuvre des Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau](#) (Guide, ministère de la Transition)
- ⌘ [Projet Agricole d'un PTGE - Appui méthodologique](#) (Guide, GIP LIA)
- ⌘ [Élaboration de projets de territoire : panorama et usages de 7 méthodes participatives](#) (Guide, Cerema)
- ⌘ [Des démarches participatives pour penser ensemble la gestion de l'eau et des territoires](#) (Article, Sciences Eaux & Territoires n°35)
- ⌘ [Analyse économique et financière des Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau \(PTGE\) à composante agricole](#) (Guide, INRAE)
- ⌘ [Anticiper le changement climatique pour une gestion équilibrée de la ressource en eau](#) (Guide, Secrétariat technique du SDAGE du bassin Rhône Méditerranée)
- ⌘ [Élaborer un PTGE avec les citoyens : le cas de Garon'Amont](#) (Retour d'expérience, Plateforme des bonnes pratiques pour l'eau)

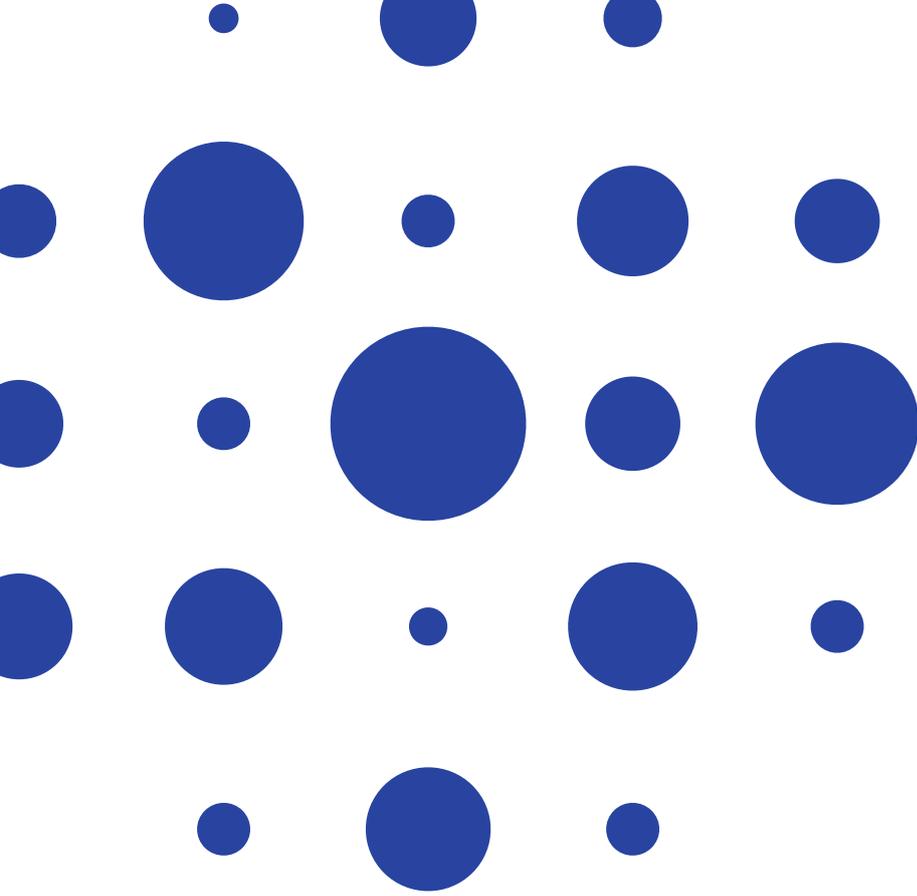


## **ACTION**

# CONNAÎTRE ET AMÉLIORER LE PATRIMOINE AEP

- ⌘ [Réduction des pertes d'eau des réseaux d'eau potable – Guide pour l'élaboration d'un plan d'action](#) (Guide, INRAE, IRSTEA, ASTEE, ONEMA)





**AXE**

**Recourir aux  
Eaux Non  
Conventionnelles**

Pour faire face à la raréfaction de l'eau et réduire les prélèvements d'eau de qualité, [le recours aux eaux non conventionnelles](#) (eaux pluviales et de pluie, eaux d'exhaure, eaux de piscine, eaux grises...) est une stratégie d'adaptation à ne pas négliger. La levée progressive des verrous réglementaires permet aujourd'hui aux élus locaux de recourir à ces ressources alternatives.

A choisir en fonction des usages et des besoins, leur utilisation s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire et nécessite une étude d'opportunité préalable.



## **ACTION** ————— **RÉCUPÉRER L'EAU DE PLUIE**

- ∞ [La récupération des eaux de pluie pour préserver la ressource](#) (Guide, ALEC du Pays de Rennes)
- ∞ [Récupération et utilisation de l'eau de pluie](#) (Guide, ASTEE)
- ∞ [Récupérer les eaux de lavage et les eaux de pluie pour le nettoyage des bus](#) (Fiche, Ademe)



## **ACTION** ————— **ÉTUDIER LE RECOURS À LA REUT**

- ∞ [Cahier méthodo : la Réut en Occitanie](#) (Guide, région Occitanie)
- ∞ [Réutiliser indirectement les eaux usées traitées pour l'alimentation en eau potable – Programme Jourdain, Vendée](#) (Retour d'expérience, Plateforme des bonnes pratiques pour l'eau)
- ∞ [Guide d'aide à la décision pour la mise en œuvre d'un projet de REUT](#) (Guide, BRL ingénierie)



## **ACTION** --- **UTILISER LES EAUX D'EXHAURE**

- ∞ [Utiliser les eaux d'exhaure pour arroser les espaces verts à Dijon Métropole](#) (Retour d'expérience, Plateforme des bonnes pratiques pour l'eau)



## **ACTION** --- **RÉUTILISER LES EAUX DE PISCINE**

- ∞ [Région de Saint-Nazaire : à Montoir-de-Bretagne, on utilise l'eau de la piscine pour arroser les fleurs](#) (Article, actu.fr)

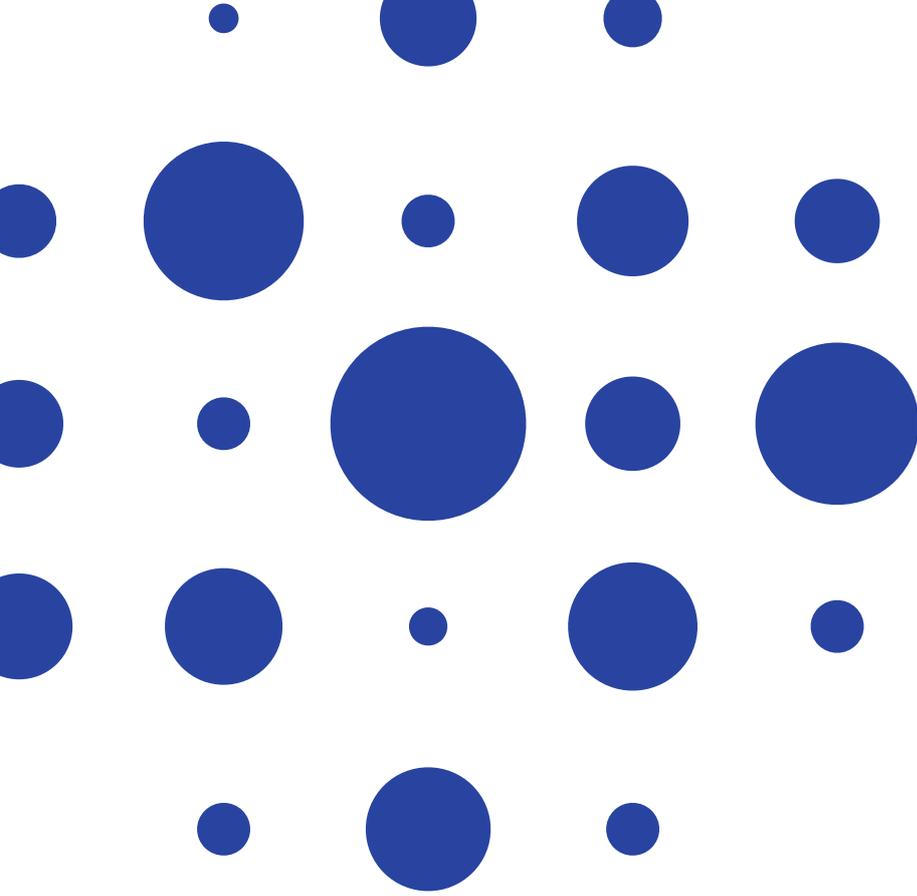


## **ACTION** --- **RÉUTILISER LES EAUX GRISES**

De nombreux verrous, notamment réglementaires, sont encore à lever pour pouvoir envisager l'utilisation des eaux grises. Cependant, des avancées ont eu lieu à l'été 2024 (cf. ci-dessous) et certains projets menés dans le parc immobilier privé peuvent être relevés, par exemple le projet immobilier [Primavéra](#), la résidence [Greenside](#) à Bordeaux ou le bâtiment [Cycle](#) en Île-de-France.

- ∞ [Textes du 12 juillet 2024 relatifs à des utilisations d'eaux impropres à la consommation humaine](#) (Article, Plateforme des bonnes pratiques pour l'eau)





**AXE**

**Favoriser  
l'infiltration de l'eau  
sur son territoire**

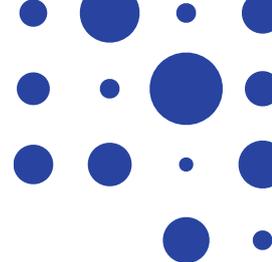
La gestion des eaux pluviales s'est désormais détournée d'une doctrine purement hydraulicienne qui visait l'évacuation des eaux en excès pour éviter et réduire – avec plus ou moins de réussite – les inondations. Désormais les eaux pluviales ne sont pas évacuées en priorité, mais d'abord gérées au plus près, à la manière du concept de « ville éponge » : l'aménagement de l'espace s'organise avec la nature, pensé d'abord à l'échelle de la collectivité ou du quartier, en s'appuyant sur le zonage pluvial. Les capacités de désimperméabilisation des espaces minéralisés sont réévaluées et exploitées avec les [Solutions fondées sur la Nature](#) en ville. Il existe de nombreux retours d'expérience de gestion réussie des eaux pluviales. La conception des espaces verts à toutes échelles déploie de nouvelles pratiques visant à valoriser ces eaux pluviales, grâce aux jardins et arbres de pluie, ou à utiliser de nouvelles palettes végétales adaptées aux disponibilités en eau actuelles et futures.



## **ACTION**

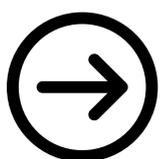
# **GÉRER LES EAUX PLUVIALES À LA SOURCE**

- ∞ [Le quartier Cézanne-Renoir à Portet-sur-Garonne](#) (Retour d'expérience, Observatoire de l'eau dans les projets d'aménagement)
- ∞ [Identifier un potentiel de renaturation à large échelle](#) (Retour d'expérience, Cerema)
- ∞ [Gérer l'eau de pluie à la source avec le Zonage pluvial : de son élaboration à sa mise en œuvre](#) (Guide, Cerema)
- ∞ [Observatoire des opérations exemplaires pour la gestion des eaux pluviales](#) (Retour d'expérience, Graie)
- ∞ [Gérer les eaux pluviales dans les projets d'aménagements](#) (Guide, La Rochelle)
- ∞ [Guide Solution de gestion durable des eaux pluviales - Gestion patrimoniale](#) (Guide, ASTEE)



## **ACTION** ————— **DÉSIMPÉRMÉABILISER LES SOLS**

- ⌘ [Désimperméabiliser les sols urbains](#) (Etude, ENTPE)
- ⌘ [Identifier le potentiel de désimperméabilisation des sols avec EPODES](#) (Retour d'expérience, Cerema)
- ⌘ [La désimperméabilisation des sols : du principe à la mise en œuvre](#) (Fiche, Cerema)
- ⌘ [Infiltration des eaux pluviales de la cité de la Montade à Aurillac](#) (Retour d'expérience, Plateforme des bonnes pratiques pour l'eau)
- ⌘ [Observatoire de la prise en compte de l'eau dans les projets d'aménagement](#) (Outil, A'URBA, AUDAP, AUAT)



## **ACTION** ————— **OPTER POUR DES ARBRES ET JARDINS DE PLUIE**

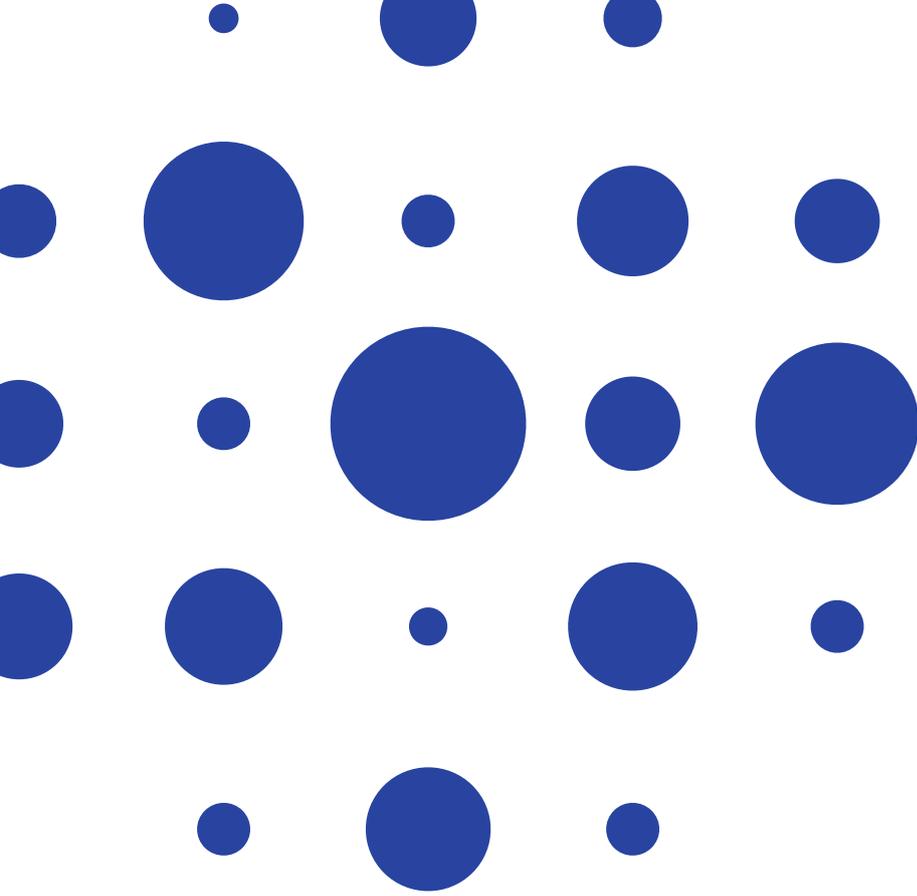
- ⌘ [Les arbres de pluie - Livret technique](#) (Guide, Grand Lyon)
- ⌘ [Gestion intégrée de l'eau pluviale : Un nouveau quartier structuré autour d'un ruisseau](#) (Retour d'expérience, Cerema)
- ⌘ [Valoriser les eaux pluviales en jardin de pluie à Bram](#) (Retour d'expérience, Ademe)



## **ACTION** ————— **VÉGÉTALISER L'ESPACE PUBLIC**

- ⌘ [ARBOClimat et Sesame, deux outils pour choisir les essences les plus adaptés localement](#) (Outil, Ademe, Cerema)
- ⌘ [La boîte à outils 'Végétalisons ! en Centre-Val-de-Loire'](#) (Outil, ARB Centre-Val-de-Loire)
- ⌘ [Floriscopes, l'application web des professionnels du végétal et du paysage](#) (Outil, Plante & Cité)
- ⌘ [Aménager avec la nature en ville](#) (Monographie, Ademe)





**AXE**

**Équiper les  
bâtiments et  
les espaces publics**



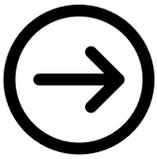
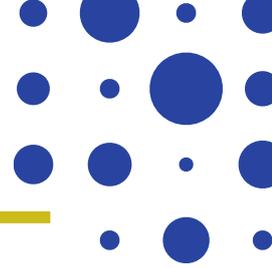
Si la moyenne de consommation des ménages français est souvent bien connue (en moyenne 150 l/jour/personne), les chiffres moyens de la consommation « collective », notamment celle des bâtiments publics ou tertiaires, le sont moins. À ce titre, une bonne gestion des bâtiments collectifs peut donner lieu à de fortes économies d'eau. C'est d'ailleurs pour cette raison que la région Occitanie a souhaité inscrire dans son plan Eau la réduction de 20 % de la consommation en eau des lycées publics qu'elle gère.

Les économies d'eau reposent sur le recours à des dispositifs hydro-économiques dans les bâtiments publics, pouvant aller jusqu'aux toilettes sèches en extérieur. Les bornes à incendie peuvent être une source de gaspillage et nécessitent une protection adaptée. Enfin le gestionnaire des espaces verts peut traquer les fuites sur ses réseaux d'irrigation comme sur des réseaux d'AEP (cf. axe Définir un cadre de gestion). Il peut également piloter l'arrosage par les besoins et la mesure d'humidité des sols comme en agriculture irriguée. Enfin il peut concevoir les espaces verts en choisissant des essences adaptées à une culture sans irrigation (jardin sec). Dans les établissements recevant du public, la communication sur les nécessaires économies d'eau est un complément nécessaire à l'installation des dispositifs hydro-économiques (cf. axe Embarquer les parties prenantes).

## Consommation des bâtiments collectifs

Type de bâtiment	Consommation d'eau
Bâtiment administratif de faible capacité (5 à 30 personnes)	30 à 50 l/j/employé 4 l/j/m <sup>2</sup> de bureau
Grand ensemble de bureaux	100 à 150 l/j/employé
Scolaire	3 à 4 m <sup>3</sup> /élève/an en moyenne
Centre de vacances	100 l/j/personne
Activités sportives sans douche	2 à 35 l/personne
Activités sportives avec douche	50 à 90 l/personne
Stade nautique / piscine	50 à 200 l/baigneur/jour
Arrosage des espaces verts en haute saison	Arbuste ou vivaces : 4l/j/m <sup>2</sup> (=4 mm/j) Gazon : 2,6 l/j/m <sup>2</sup> (=2,6 mm/j) Fleurs annuelles : 5,3 l/j/m (=5,3 mm/j)
Maison de repos et de retraite	60 à 90 m <sup>3</sup> /lit/jour
Restauration collective	10 à 20 l/j/repas préparé
Port de plaisance	15 à 20 m <sup>3</sup> /place/an
Stade (équipements vestiaires et douches + arrosage)	3000 à 5000 m <sup>3</sup> /an
Salle de sport	300 à 500 m <sup>3</sup> /an
Salle des fêtes	220 m <sup>3</sup> /an
Nettoyage par véhicules	100 à 250 l/véhicule, Jusqu'à 400 l pour un autobus.
Nettoyage des voiries et parking	5 l/m linéaire/jour de nettoyage
Hydrocurage du réseau d'assainissement	20 à 30 m <sup>3</sup> /km
Nettoyage des marchés	5 l/m <sup>2</sup> /jour de marché
Lavage des caniveaux	25 l/m linéaire/jour de nettoyage
Camping	140 à 200 l/j/personne

(Sources : Chiffres moyens, ADEME et [Agence de l'eau Loire Bretagne](#) et [Collectif démarches Quartiers durables](#))



## **ACTION** \_\_\_\_\_

### **INSTALLER DU MATÉRIEL HYDRO-ÉCONOME**

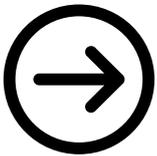
- ∞ [Guide des économies d'eau – Bâtiments et espaces publics](#) (Guide, EPTB Vienne)
- ∞ [Économiser l'eau dans les collectivités](#) (Page web, SMEGREG)



## **ACTION** \_\_\_\_\_

### **INSTALLER DES TOILETTES SÈCHES**

- ∞ [Bordeaux s'essaye aux toilettes sèches](#) (Article, bougerbordeaux)
- ∞ [Toilettes sèches publiques](#) (Retour d'expérience, Pierre & Terre)
- ∞ [23 toilettes publiques d'ici 2025 à Lille](#) (Article, Ville de Lille)



## **ACTION** \_\_\_\_\_

### **INSTALLER DES RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE**

- ∞ [De l'eau de pluie pour nettoyer les bus dans le Grand Angoulême](#) (Article, Banque des Territoires)
- ∞ [Récupération d'eau de pluie pour arroser les terrains de sport](#) (Vidéo, Collectivité Eau du bassin rennais)
- ∞ [De l'eau de pluie pour laver les bus !](#) (Article, Lille Actu)



## **ACTION** \_\_\_\_\_

### **SÉCURISER LES BORNES À INCENDIE**

- ∞ [Empêcher les piscines de rue estivales autour des bornes à incendie](#) (Rapport, ministère de l'Intérieur)



## **ACTION**

# **PILOTER L'ARROSAGE DES ESPACES VERTS**

- ⌘ [Optimiser l'arrosage des espaces verts pour réaliser des économies d'eau](#) (Page web, aquagir)
- ⌘ Le gestionnaire d'espaces verts peut piloter leur arrosage comme cela se pratique en irrigation agricole. À ce sujet, lire notre dossier [Améliorer l'efficacité de l'eau d'irrigation grâce au pilotage](#)



## **ACTION**

# **DÉSIGNER UN ÉCONOME DE FLUX**

Jusqu'à présent, les économistes de flux étaient plus souvent en charge des flux énergétiques. La collectivité aura tout intérêt à intégrer la thématique de l'eau dans les missions des économistes de flux.

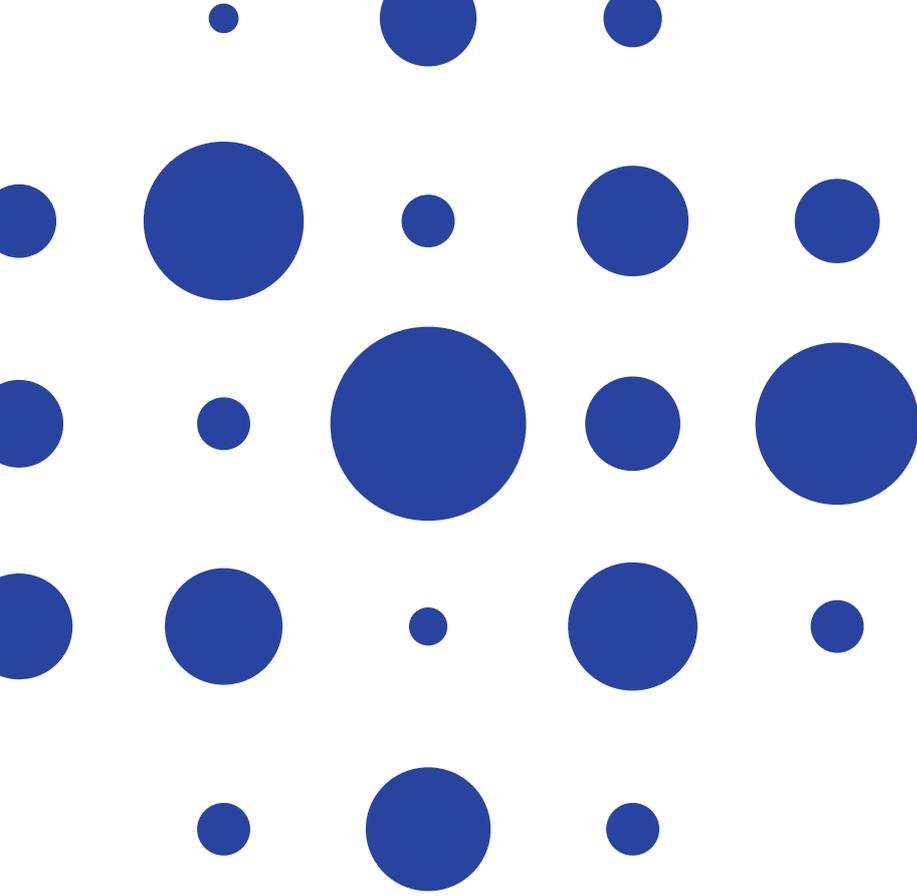
- ⌘ [Les économistes de flux : un réseau d'experts reconnus et outillés](#) (Dossier, ACTEE)



## **ACTION**

# **CHOISIR UNE VÉGÉTATION ADAPTÉE ET SOBRE**

- ⌘ [ARBOClimat et Sesame, deux outils pour choisir les essences les plus adaptées localement](#) (Outil, Ademe, Cerema)
- ⌘ [La boîte à outils « Végétalisons ! en Centre-Val-de-Loire »](#) (Outil, ARB Centre-Val-de-Loire)
- ⌘ [Floriscopie, l'application web des professionnels du végétal et du paysage](#) (Monographie, Ademe)



## **AXE**

# **Impliquer et former les élus et les équipes**

La gestion de la ressource en eau est à la croisée de plusieurs disciplines et de nombreuses compétences de la collectivité. À ce titre, la collaboration interservices permettant une approche transversale de la sobriété est cruciale. La formation du personnel aux enjeux de l'eau doit être soignée. L'obtention, par la collectivité, d'un label ou d'une récompense témoignant de ses bonnes pratiques est un bon moteur de l'action pour impliquer les équipes.



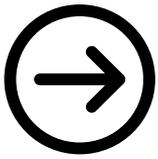
## **ACTION** --- **TRAVAILLER EN TRANSVERSALITÉ**

- ∞ [Intégrer les enjeux de gestion quantitative de l'eau dans le PLUi – La Rochelle Agglo](#) (Retour d'expérience, Plateforme des bonnes pratiques pour l'eau)
- ∞ [Défi "Sobriété -10% d'eau des collectivités" : Mobiliser le personnel territorial pour engager l'action dans la durée](#) (Fiche, Amorce)



## **ACTION** --- **SENSIBILISER ET FORMER LE PERSONNEL**

- ∞ [Sensibiliser les élus aux enjeux de l'eau de leurs territoires](#) (Vidéo, Agence de l'eau Loire Bretagne)
- ∞ [Informers les porteurs de décision - Pour améliorer la connaissance sur l'eau et le changement climatique](#) (Retour d'expérience, LIFE Eau&Climat)
- ∞ [Rechercher une formation](#) (Site web, CNFPT – National)
- ∞ [Centre de formation de l'Oieau](#) (Site web, Oieau)



## **ACTION** ————— **OBTENIR UN LABEL**

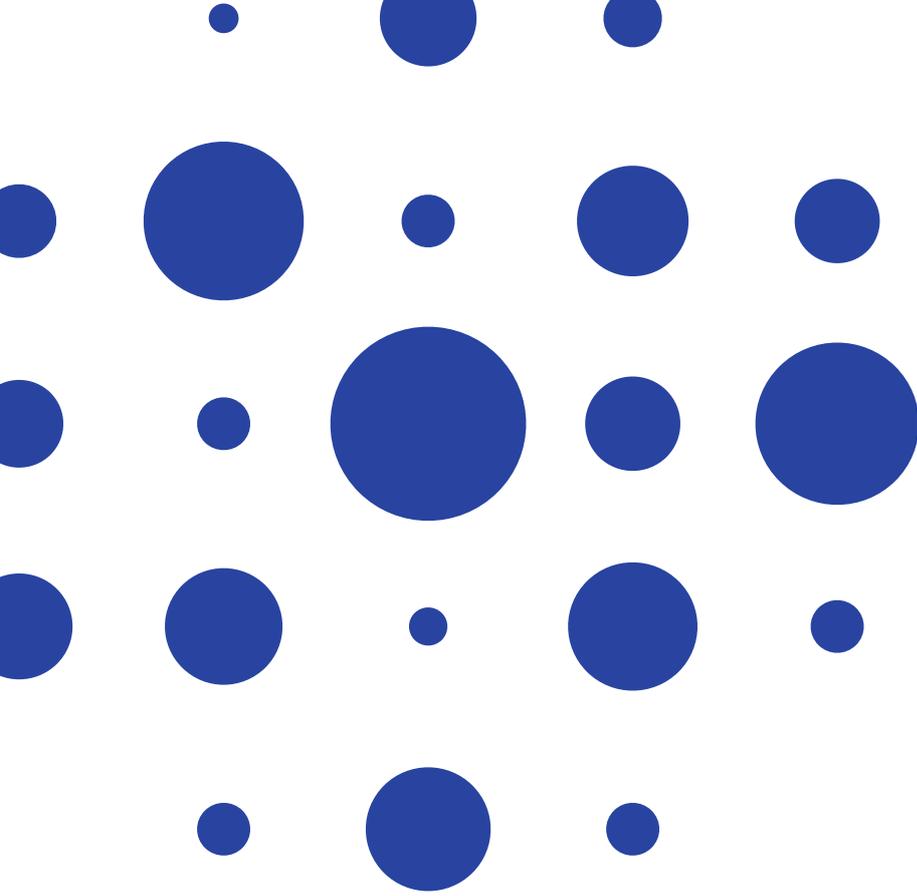
- ⌘ [Labelliser les communes économes en eau à Montpellier métropole](#) (Retour d'expérience, Plateforme des bonnes pratiques pour l'eau)



## **ACTION** ————— **CONCOURIR POUR L'OBTENTION D'UN TROPHÉE**

- ⌘ [10 structures récompensées par les Trophées d'économies d'eau 2023](#) (Outil, Club des économies d'eau)
- ⌘ [Les nominés 2024 des Trophées des économies d'eau](#) (Page web, Club des économies d'eau)





**AXE**

**Embarquer (toutes)  
les parties  
prenantes**



*Les collectivités ont le pouvoir d'entraîner leurs administrés et plus particulièrement les parties prenantes concernées par le risque quantitatif lié au climat sur leur territoire de compétence.*

*À l'attention des usagers domestiques, certaines collectivités organisent des campagnes d'équipement des ménages (kits hydro-économiques, récupérateurs d'eau de pluie, compteurs connectés), ou d'information ciblée renforçant ainsi leur engagement en faveur des économies. Les ambassadeurs de l'eau sont au cœur de ces actions. La tarification de l'eau est également un levier au service des économies d'eau, dont l'acceptabilité repose, outre l'information de l'utilisateur, sur l'accompagnement social des catégories de consommateurs les plus fragiles.*

*Au-delà des usagers domestiques, la collectivité a un pouvoir d'agir indirect sur les acteurs économiques (via ses compétences d'aménagement et d'urbanisme, des investissements collectifs, des opérations ciblées vers les gros consommateurs ou vers certaines activités comme le tourisme) et une capacité de collaboration avec le monde agricole en particulier grâce au prisme de l'alimentation et de la qualité de l'eau (organisation des Plans alimentaires territoriaux, contractualisation avec les agriculteurs pour préserver la ressource en eau...). Un bon exemple de ce réel pouvoir des collectivités est celui du Pays de Fayence. Lorsque la communauté du Pays de Fayence décide en 2023 de stopper l'octroi de permis de construire pour 5 ans, le temps de sécuriser la ressource et de mieux anticiper les effets du dérèglement climatique, elle agit en urgence pour préparer une adaptation structurelle de son territoire et de tous ses usagers : industriels, touristiques, agricoles, civils... Un an plus tard, la décision de ces élus a été entérinée par deux tribunaux administratifs. Dans le département voisin des Alpes-Maritimes, le Préfet a également publié un « dire de l'État » qui va dans le même sens : un conditionnement des projets d'urbanisation nouvelle à la disponibilité de la ressource en eau. Les collectivités ont une réelle capacité d'action – directe comme indirecte – à ne pas négliger.*

*Notons enfin que ces approches de gestion équilibrée de la ressource nécessitent d'associer grand public et parties prenantes traditionnelles par une concertation qui gagnera à écouter et à valoriser l'expertise d'usage du territoire de tous.*

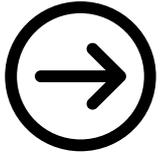


*Particuliers, acteurs du monde agricole, industriels, acteurs du tourisme... Les collectivités ont une capacité d'action – directe ou indirecte – sur tous les acteurs !*





# LES PARTICULIERS



## ACTION ÉQUIPER LES USAGERS

- ⌘ [Économiser l'eau grâce à la distribution de kits hydro-économiques dans les foyers du département de la Gironde](#) (Retour d'expérience, Plateforme des bonnes pratiques pour l'eau)
- ⌘ [Économiser l'eau chez les abonnés grâce aux compteurs connectés – Syndicat intercommunal de Carbon blanc](#) (Retour d'expérience, Plateforme des bonnes pratiques pour l'eau)
- ⌘ [Fiches pratiques de solutions hydro-économiques pour les particuliers](#) (Fiche, EPTB Vienne)



## ACTION INFORMER LES USAGERS

- ⌘ [Impact de la couverture médiatique des sécheresses sur la consommation d'eau](#) (Etude, univ. de Stanford, États-Unis)
- ⌘ [Sensibiliser au changement climatique par l'apprentissage intergénérationnel](#) (Etude, univ. de Caroline du nord, États-Unis)
- ⌘ [120m3, le consommateur d'eau en question](#) (Etude, Sciences Eaux & Territoires n°10)
- ⌘ [Campagne "L'eau est précieuse, veillons sur elle au quotidien", communauté d'agglomération Le Cotentin](#) (Retour d'expérience, Club des économies d'eau)



## ACTION INCITER LES USAGERS

- ⌘ [Influence de la perception des prix sur la consommation d'eau](#) (Etude, univ. de Pen, univ. de Monash, Australie)
- ⌘ [Inciter les usagers à faire des économies d'eau par la mise en place d'une tarification éco-solaire de l'eau à Dunkerque](#) (Retour d'expérience, Plateforme des bonnes pratiques pour l'eau)
- ⌘ [Un défi famille écocitoyenne à Cholet](#) (Article, Cholet.fr)
- ⌘ [Encourager les économies d'eau. Apport des sciences comportementales](#) (Fiche, Club des économies d'eau)



## **ACTION**

### **ACCOMPAGNER LES USAGERS EN DIFFICULTÉ**

- ⌘ [Aide sociale au paiement de la facture d'eau au Havre](#) (Retour d'expérience, Plateforme des bonnes pratiques pour l'eau)
- ⌘ [Aide au paiement de la facture d'eau à Grenoble](#) (Retour d'expérience, Plateforme des bonnes pratiques pour l'eau)
- ⌘ [Boîte à outils de la politique sociale de l'eau](#) (Outil, ministère de la Transition)
- ⌘ [Rapport d'analyse de l'expérimentation pour une tarification sociale de l'eau](#) (Retour d'expérience, ministère de la Transition)
- ⌘ [Mission flash sur l'expérimentation d'une tarification sociale de l'eau](#) (Rapport, Assemblée nationale)



## **ACTION**

### **FAIRE PARTICIPER LES USAGERS**

- ⌘ [Méthodes participatives, un guide pour l'utilisateur](#) (Guide, Fondation roi Baudouin)
- ⌘ [Fédérer les acteurs sur l'enjeu des eaux souterraines – Institution Adour](#) (Retour d'expérience, Plateforme des bonnes pratiques pour l'eau)
- ⌘ [Élaboration de projets de territoire : panorama et usages de 7 méthodes participatives](#) (Guide, Cerema)
- ⌘ [Élaborer un PTGE avec les citoyens : le cas de Garon'Amont](#) (Retour d'expérience, Plateforme des bonnes pratiques pour l'eau)



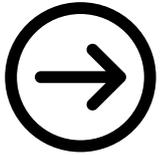
## **ACTION**

### **FORMER DES AMBASSADEURS DE L'EAU**

- ⌘ [Les Ambassadeurs de l'eau – Programme ECODO – Eau du Bassin rennais](#) (Retour d'expérience, Club des économies d'eau)



# LES ACTEURS DE L'AGRICULTURE



## ACTION INCITER AUX ÉCONOMIES D'EAU

- ∞ [Un nudge de comparaison sociale pour réduire les prélèvements agricoles](#) (Retour d'expérience, Plateforme des bonnes pratiques pour l'eau)



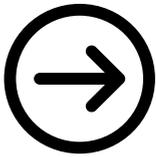
## ACTION IMAGINER DE NOUVELLES COOPÉRATIONS

Protéger l'eau à travers un Plan alimentaire territorial, expérimenter les paiements pour services environnementaux, utiliser l'éco-conditionnalité, accompagner la transition agroécologique... Les collectivités se sont déjà appropriées ces outils pour traiter les enjeux qualitatifs. On peut penser à la démarche [Terres de Sources à Rennes](#), ou le [programme Re'source en Nouvelle Aquitaine](#). Il reste maintenant à les élargir aux questions quantitatives, ce qui nécessite de définir les bons objectifs et indicateurs de suivi.

- ∞ [Protection de la ressource en eau : 8 leviers pour les Projets Alimentaires Territoriaux](#) (Page web, Réseau PARTAAGE)
- ∞ [P.S.E.\\* Une rémunération des services environnementaux rendus par des activités agricoles](#) (Fiche, Agence de l'eau Adour Garonne)
- ∞ [Les projets PSE – Paiements pour services environnementaux](#) (Retour d'expérience, ministère de la Transition)
- ∞ [Label Terres de Sources](#) (Site web, Terres de Sources)



# LES INDUSTRIELS



## **ACTION** ————— **INCITER AUX ÉCONOMIES D'EAU**

- ⌘ [La mise en place d'actions auprès des gros consommateurs par le SMG Eau 35 \(Retour d'expérience, Club des économies d'eau\)](#)
- ⌘ [Demande d'aide à la transition hydrique de votre entreprise à Limoges Métropole \(Site web, Limoges Métropole\)](#)
- ⌘ [ECOD'O régional et son volet « BOUCLES LOCALES » de la CCI de Bretagne \(Retour d'expérience, Club des économies d'eau\)](#)



## **ACTION** ————— **ACCOMPAGNER LES PROJETS D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE**

- ⌘ [Guide d'accompagnement à la mise en œuvre d'une synergie d'Écologie Industrielle et Territoriale à destination des animateurs de démarche \(Guide, Ademe\)](#)



# LES ACTEURS DU TOURISME



## ACTION SENSIBILISER

- 🔗 [Guide pratique des économies d'eau pour les établissements hôteliers](#) (Guide, SMEGREG)
- 🔗 [Campagne « L'eau, on l'aime, on la préserve »](#) de Eau 17 (Retour d'expérience, Club des économies d'eau)
- 🔗 [Référentiel de solutions pour les économies d'eau du secteur du tourisme](#) (Dossier, Wat'Save Reuse)
- 🔗 [Guide pour la réduction des consommations d'eau dans les entreprises du tourisme](#) (Dossier, CCI du Morbihan)



## ACTION COLLABORER POUR INCITER AUX ÉCONOMIES D'EAU

- 🔗 [Vendée Eau Challenge](#) (Retour d'expérience, Club des économies d'eau)

### La Plateforme vous recommande aussi :

- Un point sur [les modèles de tarification au niveau européen](#).
- [Une synthèse sur l'eau de « Une Fonction publique pour la transition écologique »](#).
- Un exemple de [plan de mesures d'urgence pour l'eau potable](#).
- Un [guide méthodologique très complet sur la préservation de l'état quantitatif de la ressource en eau](#).



L'ensemble des références présentées dans ce dossier spécial est accessible sur le centre de ressources en ligne de la Plateforme des bonnes pratiques pour l'eau du grand Sud-Ouest : [www.bonnespratiques-eau.fr](http://www.bonnespratiques-eau.fr)

Edité en 2024 avec le soutien de :



**SCANNEZ-MOI**



pour accéder au dossier  
en ligne

